

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/09/2014

**Délibération n° D-2014-400**

Concession de distribution publique et de fourniture d'électricité  
- Contrôle du service public délégué - Compte-rendu annuel de  
concession 2013

**Président :**

**MONSIEUR MARC THEBAULT**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Pôle Cadre de vie et Aménagement  
urbain**

**Concession de distribution publique et de fourniture  
d'électricité - Contrôle du service public délégué -  
Compte-rendu annuel de concession 2013**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

En mars 1998, la distribution publique d'électricité a été concédée à Electricité de France sur une partie du territoire de la ville de Niort (centre ville) pour une durée de 15 ans.

Depuis 2004, l'activité de distribution d'électricité a été séparée juridiquement des autres activités d'EDF et deux interlocuteurs sont désormais parties au contrat :

- Electricité de France (EDF) et notamment sa branche commerce pour l'activité de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente y compris le Tarif de première nécessité (TPN) ;
- Electricité réseau Distribution France (ERDF) pour la gestion du réseau public de distribution d'électricité concédé.

En mai 2013, la concession de distribution et de fourniture d'électricité a été renouvelé pour une durée de 23 ans.

L'article 32 du nouveau cahier des charges de concession de distribution publique d'électricité prévoit que le concessionnaire présente chaque année un compte rendu d'activité pour l'année écoulée faisant apparaître notamment un rapport d'exploitation, un bilan annuel des investissements réalisés et un rapport sur la qualité du service.

En outre, l'article L.2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que la collectivité territoriale, en tant qu'autorité concédante assure le contrôle du réseau public de distribution d'électricité.

Le compte rendu annuel de concession pour l'année 2013 a été remis par EDF et ERDF en juillet 2014.

Un rapport de contrôle a été réalisé par les services de la Ville et examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 8 septembre 2014,

Vu le compte rendu annuel de concession de distribution publique et de fourniture d'électricité pour l'exercice 2013,

Vu le rapport annuel de contrôle de la concession de distribution et de fourniture d'électricité,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production par Electricité de France et Electricité Réseau Distribution France, délégataire du service public de distribution et de fourniture d'électricité sur une partie du territoire de la Ville de Niort, du compte rendu annuel de concession pour l'exercice 2013 ;

- prendre acte de la production du rapport annuel de contrôle de la concession.

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du compte-rendu annuel de concession pour l'exercice 2013 et du rapport annuel de contrôle de la concession

Monsieur Jérôme BALOGE, Maire, n'a pas participé au débat

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX